



1- Passez votre commande (**une par enfant**) **AVANT LE 28 JUIN** sur <https://www.coopaccr.fr>

Cliquez sur « Passer votre commande », complétez le formulaire et payez l'acompte ou la totalité par CB et c'est fini !

**C'est plus PRATIQUE, plus FIABLE, plus RAPIDE  
(tout est calculé pour vous et certaines erreurs de saisie sont signalées), alors n'hésitez pas !**

Si vous ne pouvez pas commander en ligne :

- Complétez le bon de commande papier inclus dans le dossier d'inscription (**un bon par enfant**).
- Renseignez lisiblement vos coordonnées afin que nous puissions vous joindre en cas de besoin.
- N'oubliez pas de **joindre votre acompte** (montant précisé au verso de votre bon de commande).
- **Déposez votre bon de commande AVANT LE 24 JUIN**, uniquement dans la boîte aux lettres de la coopérative scolaire (ACCR) à gauche de l'entrée du collège.



Pour les futurs 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, ne laissez **PAS** votre bon de commande dans le dossier d'inscription, et ne le remettez **PAS** aux professeurs ni au secrétariat.

Pour les futurs 6<sup>ème</sup>, possibilité de déposer la commande et d'avoir des informations lors de la journée d'inscription de votre enfant.

Si vous résidez à Apprieu, Beaucroissant, Charnècles, Réaumont, Renage, Rives ou St-Blaise-du-Buis, une **subvention de 9 €** est offerte par le SIS (automatique sur le site ou à déduire sur la commande papier).

**Le solde sera à régler au moment du retrait des fournitures** (par CB, chèque, ou espèces).

*Vous pourrez aussi utiliser les « Chèques Lire » et les « Chèques Culture ».*

2- **Passez de bonnes vacances** pendant que nous nous occupons de tout.

3- **Surtout n'oubliez pas de venir récupérer votre commande** au collège lors des permanences (si vous ne pouvez pas être là, demandez à quelqu'un de votre entourage de passer, il n'y aura pas d'autres créneaux de distribution !!)



- **lundi 24 août 2026 de 17h à 20h**
- **mercredi 26 août 2026 de 16h à 19h**

Nous avons besoin de bénévoles. Nous comptons sur vous pour nous aider à préparer les commandes. Alors, si vous êtes disponibles le vendredi 14 août de 8h à 12h, ou un moment dans les après-midis du mardi 18 au jeudi 20 août, n'oubliez pas de cocher les cases au bas du bon de commande afin que nous puissions vous envoyer les horaires de permanence. D'avance un grand merci !



L'expérience de la Coopérative scolaire prend fin cette année... Faute de volontaires pour reprendre les activités du bureau, nous avons le regret d'arrêter cette belle aventure.